Amis pongistes, le CTT Delémont a le plaisir de vous inviter à participer aux :

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JURASSIENS 2016 - 2017

Lieu : Centre la Blancherie - 2800 Delémont
Date : samedi 8 et dimanche 9 avril 2017

Participation

Les championnats individuels Jurassiens sont ouverts à tous les joueurs de l'ANJTT des cantons du Jura et de Berne en possession d'une licence STT valable, laquelle devra être présentée lors du début de la compétition **(oubli : amende Fr. 20.- selon art.12.3.1 R.F. STT).**

Horaire et séries prévues

	Samedi 8 avril 2017	Dimanche 9 avril 2017
08h00	***Ouverture de la salle***	***Ouverture de la salle***
08h30	Double U11-U15 (système KO) Double U18 (système KO)	Double 10 (système KO)
09h30		Double Open (système KO)
10h00	Simple U11-U15 (poules) Simple U18 (poules) Double O40-O70 (système KO)	
10h30		Simple 859 ELO et moins (poules) Simple 860 - 1199 ELO (poules)
11h00	Simple O40 (poules) Simple O50-O70 (poules)	
12h30	Série 1 point (système KO)	Remise des médailles
13h00	Remise des médailles	Simple 989 ELO et moins (poules) Simple 990 - 1540 ELO (poules)
13h30	Simple 1039 ELO et moins (poules)	
14h30	Simple Open (poules)	Simple Open (poules)
18h00	Remise des médailles	Remise des médailles

L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.

Généralités

Les championnats Jurassiens individuels se disputent selon la formule suivante :

Simples Jeunesse U11 - U15 / U18, Sénior O40 / O50 - O80 et autres séries de simple
Jusqu'à 3 inscrits : série annulée ou regroupée
4-5 inscrits : un seul groupe, le classement de celui-ci fait office de classement général
Dès 6 inscrits : poule de 3 ou de 4 (2 qualifiés par groupe) puis tableau à élimination directe

Doubles
Jusqu'à 3 inscrits : série annulée.
Dès 4 inscrits : tableau à élimination directe.
Les joueurs peuvent s'inscrire dans les 2 séries de double du dimanche

Doubles 10
Comme autres doubles sauf : le classement total des 2 partenaires ne doit pas dépasser 10 (par exemple : C9 associé avec un D1).

Série à 1 point
La série à 1 point est jouée en système KO avec tirage au sort intégral fait sur place.
1 seul point pour départager les deux joueurs.
La série se déroule sur une table et coûte 5.- CHF à payer lors de l'appel au micro
Le vainqueur de la série remporte les frais d'inscription de tous les participants à la série.

Série points ELO
Les points ELO pris en compte pour les séries seront ceux du 10 mars 2017 sur Click TT.

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre 2 joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- Confrontations directes.
- Le quotient des sets gagnés et perdus.
- Le quotient des points gagnés et perdus.

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

Règlement

Samedi et dimanche :
Un joueur n'a aucune limite quant au nombre de séries auxquelles il désire participer à condition de répondre aux généralités citées ci-dessus.
Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants. Le tableau final de la série Open du dimanche se joue en 4 sets gagnants.

Balle officielle	fournies par les joueurs, possibilité d'achat sur place. Toutes les marques de balles en plastique *** agréées par STT sont autorisées (pas de balle celluloïde).	
Nombre de tables	18	
Juge-Arbitre	Olivier Schwab	
Arbitres	Hyseni Besnik (samedi) Alexandru Sorin Costache (dimanche) Michel Voyame (samedi et dimanche)	
Finance d'inscription :	Séries simples	Fr. 8.-
	A partir de 4 séries, par série	Fr. 6.-
	Séries doubles, par joueur / joueuse	Fr. 7.-
	U11, U13, U15, U18 : toutes les séries	Fr. 5.-
	Carte de tournoi ANJTT (pour le tournoi)	Fr. 4.-
Inscriptions	Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur http://regform.pyngpong.info/?evt=JURA2017 au plus tard le vendredi 31 mars 2017 à 20 h00 Pour les responsables techniques de club, il y a un petit logo en forme de trèfle en haut à droite du formulaire d'inscription qui permet de saisir très rapidement les inscriptions pour les joueurs du club, sans avoir à le faire par joueur comme dans le mode « inscription normale ».	
Tirage au sort	Le lundi 3 avril 2017 à 20h00 chez le juge-arbitre.	
Paiement	Un bulletin de versement sera envoyé aux clubs.	
Tenue	Tenue officielle selon le règlement STT. La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle (blanche).	
Absence excusée	Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00) au plus tard jusqu'au vendredi 7 avril 2017 à 20h00.	
Forfait	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (**frais d'inscription + Fr. 20.-**).	
Restauration	Repas chauds/froids et boissons sur place.	

Delémont, le 3 mars 2017

Pour le CTT Delémont

Mathieu Douik